

Un Nouveau **Challenge** après la BOAD, le Fonds
GARI, la SGI et la DGI

INGRID AWADE MET LE CAP SUR L'INFORMEL ^{P3}



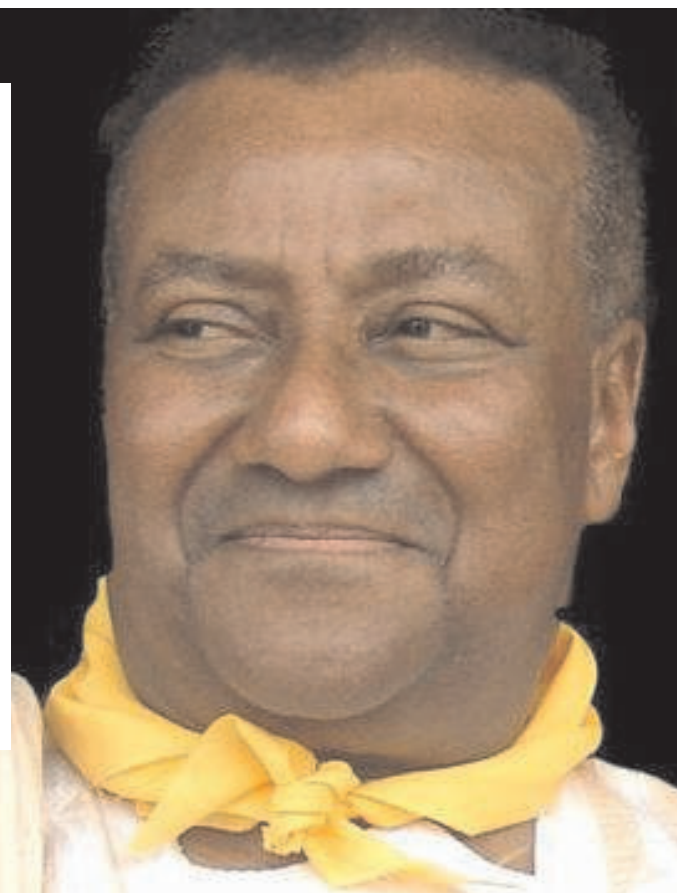
TR TOGOREVEIL

TR 136 du 14 février 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



**L'UFC publie un mémorandum qui révèle les non-dits du processus
qui a conduit à l'Accord historique avec le RPT**

**LES CONTESTATAIRES DE L'ANC ONT BEL ET BIEN PRIS
PART A TOUTES LES DISCUSSIONS AVEC LE RPT** ^{Pp4&5}



**Après les plus grosses saisies d'ivoire dans
l'histoire de l'Afrique de l'Ouest
LE COUP DE FIL DE JOHN KERRY QUI
TRANSMET LES FELICITATIONS
AMERICAINES A FAURE GNASSINGBE** ^{P2}

■ La Brasserie BB Togo fête ses 50 ans
**LE VILLAGE CASTEL BEER
AMENAGE POUR LE
BONHEUR DE LA CLIENTELE** ^{P6}

■ Naissance d'un partenariat entre
la presse et le Parlement
**L'AJP TOGO A LANCE SES
ACTIVITES** ^{P3}

■ Célébration de la Saint valentin
**TOGOCEL AU CŒUR DE
L'EVENEMENT** ^{P7}

240 Millions empochés en catimini LES LEADERS DE L'ANC OU « LES NOUVEAUX VENDUS » DE L'OPPOSITION



« Le gouvernement de Faure Gnassingbé a fini par acheter l'ANC avec 240 millions de francs CFA » s'indigne un conducteur de taxi moto, visiblement un sympathisant de l'ANC, la frange qui se définit comme la plus dure de l'opposition togolaise. Cette somme largement supérieure au montant de la réparation du préjudice préconisé par la Cour de Justice de la CEDEAO, a été encaissée dans une discrétion et un silence condamnables. En effet en guise de règlement définitif de la crise née de la « démission » ou de l'« exclusion » des neuf députés (membre de l'ANC) par l'UFC, l'Etat togolais a versé sur les « comptes privés » des neuf députés une somme de 240 millions.

L'encaissement en catimini de cette faramineuse somme a été perçu comme un acte de corruption. « Pourquoi ne rien dire sur l'issue de cette affaire, alors même que pendant des mois, ils n'ont cessé de nous rabattre les oreilles avec cette affaire. C'est très malhonnête de leur part et nous savons à quoi nous en tenir. C'est gens là sont pires que Gilchrist Olympio et ses amis que nous avons accusés d'être des vendus. Ils sont tous pareils, ces affamés de l'opposition. Quand le pouvoir leur donne de l'argent, ils perdent toute dignité. » s'interroge furieux et désabusé ce manifestant du CST.

Le fait de cacher à leurs militants, aux journalistes affiliés à leur cause et à tout le peuple togolais, qu'ils ont empoché ces centaines de millions a été une grave faute politique qui les discrédite aux yeux de l'opinion toute entière. Ce montant qu'ils savent ne pas mériter en guise de réparation pour préjudice subi, laisse conclure qu'ils ont vendu leur âme au diable à l'autel de leurs intérêts personnels.

Parmi les députés qui se sont partagés en silence cet important magot figurent les cadres les plus influents du parti, à commencer par Jean Pierre Fabre lui-même et ses vice-présidents Patrick Lawson et Isabelle Améganvi.

Désormais, on les appelle les « nouveaux vendus de l'opposition » et ils rejoignent ainsi le catalogue de plus en plus fourni de ces leaders de l'opposition qui font les durs dans la journée pour se courber sous les fenêtres des dirigeants du pays une fois la nuit tombée. Après Joseph Kokou Koffigoh, Edem Kodjo, Yaovi Agboyibo et Gilchrist Olympio, c'est autour des ex-lieutenants du leader de l'UFC, de montrer leurs vrais visages et surtout de faire comprendre à leurs militants, encore naïfs, qu'on ne crache pas sur l'argent, qu'ils viennent du RPT ou d'UNIR.

Patrick NIMA

Après les plus grosses saisies d'ivoire dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest

LE COUP DE FIL DE JOHN KERRY QUI TRANSMET LES FELICITATIONS AMERICAINES A FAURE GNASSINGBE



"Le Togo a envoyé un message fort au monde sur son engagement à protéger les populations d'éléphants d'Afrique. Au cours de ces derniers mois, les autorités togolaises ont réalisé plusieurs saisies d'ivoire illégales, soit plus de quatre tonnes. Individuellement et collectivement, ce sont les plus grosses saisies d'ivoire dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest", tel est le contenu d'un communiqué de l'Ambassade des USA aux Togo publié il y a tout juste une semaine. Ce communiqué précise que le

janvier 2014 au Togo et 15 présumés trafiquants arrêtés et écroués. Les 23 et 29 janvier dernier, les forces de sécurité et les services du ministère de l'Environnement ont opéré la plus importante saisie estimée à de 3,815 tonnes d'ivoire. En août 2013, plus de 700,5 kg d'ivoire, avaient été saisis dans une boutique à Lomé et le trafiquant interpellé.

Ces dernières années, le commerce international de l'ivoire a pris des dimensions très inquiétantes avec une demande de plus en plus forte dans les pays d'Asie et du Moyen-Orient. Dans ces pays, les défenses d'éléphants sont prisées, elles sont utilisées dans la médecine traditionnelle ainsi que dans la fabrication de divers objets de décoration.

Les États-Unis ont promis continuer à collaborer avec le Togo « dans le cadre de la lutte contre cette menace transnationale ». Le trafic de la faune, rappelle le communiqué « est une

entreprise criminelle de plusieurs milliards de dollars qui a dépassé le simple souci de conservation pour devenir une menace à la sécurité. L'implication croissante du crime organisé dans le braconnage et le trafic de la faune favorise la corruption, renforce les routes commerciales illégales, déstabilise les économies et les communautés qui dépendent des espèces sauvages pour leur subsistance, et contribue à la propagation des maladies». Le Togo, pays signataire du CITES (Convention de Washington sur le commerce international des espèces menacées d'extinction) depuis 1978, a renforcé sa lutte ces dernières années et se refuse de servir de terre de transit pour les trafics illicites de tout genre. Ces félicitations internationales ne sont que la juste reconnaissance des efforts déployés sous la houlette du président Faure GNASSINGBE.

Germain POULI

Le Togo en quête d'éligibilité au Millenium Challenge Corporation UN ATELIER DE FORMATION ET D'INFORMATION DES COMITES SECTORIELS ET DES POINTS FOCALX SE TIENT A LOME



Les grands chantiers de réformes qu'entreprend le Togo ces dernières années pour promouvoir le développement social du pays, nécessitent une importante mobilisation de ressources. Pour relever ce défi, le gouvernement met les partenaires en développement à contribution. Dans cette optique, le gouvernement s'est engagé à mener des efforts pour l'éligibilité du Togo au programme Millénium Challenge Corporation (MCC) qui gère les différents comptes du Millénaire « Millenium Challenge Accounts (MCA) ». Ce programme des États-Unis d'Amérique aide les pays en développement à réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable. Depuis hier, les comités sectoriels et des points focaux en charge du suivi des indicateurs d'éligibilité à ce programme sont en un atelier de formation et d'information à Lomé.

Organisé par le Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire et animé par le Cabinet Beis Finance Consulting, cet atelier va sensibiliser les comités sectoriels et les points focaux en charge du suivi des indicateurs d'éligibilité au MCA sur l'importance de leur rôle dans ce processus. C'est aussi l'occasion de leur donner tous les moyens techniques pour qu'ils puissent mener à bien leur mission. Cet atelier révèle également l'intention du Togo de tout mettre en œuvre pour améliorer ses performances afin d'être éligible au programme MCC.

Dans son discours d'ouverture, et en présence de diverses personnalités dont l'ambassadeur des USA et la Représentante Résidente du Système des Nations-Unies, le

ministre Djossou SEMONDI a souligné les avancées du Togo au niveau de certains indicateurs chers au MCA. Le Togo est en nette évolution selon lui. En effet, pour l'amélioration du climat des affaires, le Togo selon le rapport Doing Business 2014 figure dans les 20 économies au monde qui ont le plus réformé la réglementation des affaires depuis 2009. Un rapport de la Banque Mondiale a également montré que le Togo et la Côte d'Ivoire sont les deux principaux pays du continent qui ont fait plus de réformes sur l'indicateur « femme dans l'économie et le droit ». D'autres réformes aussi ont été notées ou sont en cours de mise en œuvre en vue de lutter contre la corruption, améliorer la mobilisation des ressources d'Etat et l'environnement des affaires, assurer la transparence des marchés publics et la facilitation du commerce transfrontalier et garantir l'apaisement politique.

Initié par le Président Georges BUSH en 2002 à la conférence sur le développement durable à Monterrey (Mexique), le MCA a été consacré en 2004 et géré par le MCC. Par ce fonds, les USA assistent les pays éligibles dans les domaines de leurs choix (les infrastructures, secteurs sociaux, secteur productif...) afin de lutter contre la pauvreté. Pour qu'un pays soit éligible afin de recevoir de l'assistance, le MCC examine ses performances dans 20 indicateurs de politique indépendante et transparente regroupés en trois grands points à savoir la bonne gouvernance, les actions en faveur des populations et la promotion de l'économie de marché. Le Bénin, le Ghana, le Burkina Faso et certains pays de l'Afrique de l'Ouest bénéficient déjà de ce fonds.

Londou KAWANA

Retrouvez votre journal et plus
d'info sur le site :
www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET
PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET
ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Un Nouveau Challenge après la BOAD, le Fonds GARI, la SGI et la DGI INGRID AWADE MET LE CAP SUR L'INFORMEL



La nomination, par décret présidentiel, le 31 janvier dernier, de Mme Ingrid AWADE aux fonctions de Directrice Générale de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) n'a été qu'une surprise à moitié. Si pour ceux qui ont trop tôt enterré l'ancienne Directrice Générale des Impôts dans les cendres qui ont fait naître l'OTR, cette nomination est un véritable camouflet, d'autres dans ce lot de détracteurs de la « Dame de fer », se ravissent pour reconnaître qu'une telle compétence ne pouvait pas ne pas être exploitée autrement.

Ainsi donc Mme Ingrid AWADE revient à la tête d'un secteur encore mal organisé, celui de l'informel. Pour de nombreux économistes, à commencer par le Ministre togolais de l'Economie et des Finances, ce secteur dit « informel » sera sans doute le « vivier » dans lequel l'OTR, fraîchement porté sur les fonds baptismaux devra puiser dans un

avenir proche l'essentiel de ses ressources.

70 à 90% des activités économiques dans notre pays relevant de l'informel, la tâche qui vient d'être confiée à Mme Ingrid AWADE ne sera pas, sans doute, une partie de plaisir. Deux autres responsables avant elle, avaient vite jeté l'éponge en se montrant totalement incapable de réorganiser les acteurs de ce secteur qui est d'un apport important dans la création de la richesse nationale. A l'heure où le Togo engage un ambitieux projet de promotion des micro, petites et moyennes entreprises avec la création du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) et d'encouragement à l'auto-emploi, le secteur informel est plus que jamais au cœur du développement.

Il va de soi qu'une réorganisation du « garage » s'impose avec beaucoup de volonté et d'initiatives. Un véritable

challenge donc pour cette dame habituée à ce genre de défi.

Les togolais se souviendront encore de ses prouesses dans le domaine des emprunts obligataires lors de son passage à la SGI et plus récemment ses performances dans la mobilisation des recettes fiscales. De 44 milliards à sa prise de fonction en 2005, Ingrid AWADE a fait passer les recettes fiscales au dessus de la barre des 140 milliards avant son départ en 2013. Sur le plan professionnel c'est une battante hors pair, récemment classée parmi « les 50 Femmes africaines les plus influentes », qui reprend à son compte le combat pour une réorganisation effective du secteur informel au Togo. Ingrid AWADE, va-t-elle enchaîner avec un autre succès dans ce qui se présente comme un pari du président Faure GNASSINGBE?

L'entourage de l'ex DG des Impôts n'en doute pas. En 15 ans de carrière, Ingrid AWADE est passé de la BOAD, pour être Fondé de Pouvoir au FONDS GARI, avant ses nominations successives aux directions générales de la SGI et la DGI. Un parcours élogieux et exceptionnelle pour une dame qui entre à peine dans la quarante et qui a la qualité de toujours savoir retrousser ses manches et d'être de tout temps exigeante envers elle-même quand il s'agit d'atteindre des objectifs. Son parcours laisse un exemplaire souvenir pour ses anciens collaborateurs et une garantie de succès à ces cadres qui devront l'accompagner dans cette nouvelle mission à la tête de la DOSI. Rendez-vous dans les mois et les années qui viennent pour les friends des success stories.

Germain POULI

Naissance d'un partenariat entre la presse et le Parlement L'AJP TOGO A LANCE SES ACTIVITES



Le Palais des Congrès, siège de l'Assemblée Nationale a servi de cadre au lancement officiel, le mercredi 12 février dernier, de l'AJP (Association des Journalistes Parlementaires du Togo). C'était en présence des représentants de partis politiques et d'organismes internationaux.

L'AJP Togo est composée de journalistes politiques, bref de journalistes des organes publics et privés s'intéressant aux activités du Parlement. Cette organisation de presse veut créer un engouement au sein de la presse pour les activités parlementaires. Pour ce faire, l'AJP Togo compte former et intéresser les journalistes aux activités parlementaires et créer un climat de collaboration entre les médias, les journalistes et le pouvoir législatif. Ce partenariat permettra un accès facile aux plénières et, si possible, aux travaux en commission pour saisir la quintessence du travail parlementaire. L'AJP sera la courroie de transmission entre l'hémicycle et les citoyens d'une part et entre le bureau de l'Assemblée Nationale, les présidents des groupes parlementaires, les présidents de commissions et la presse d'autre part.

S'inscrivant dans le rôle premier de la presse qui est celui d'informer et d'éclairer les citoyens, l'Association des Journalistes Parlementaires du Togo se donne, entre autre, pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des textes législatifs et du contrôle de l'action gouvernementale, une action méconnue par une grande partie des citoyens.

« Notre organisation de presse

veut apporter plus de visibilité et de compréhension des activités et travaux parlementaires auprès du grand public à travers la couverture médiatique, les reportages, conférences de presse », précise Germain POULI, Président de l'AJP.

L'AJP est aussi un créneau offert aux parlementaires pour prendre une part active dans le débat national par des productions. « L'AJP va permettre aux députés de participer davantage au débat national et à l'enracinement démocratique dans notre pays », a ajouté G. POULI.

Comme actions immédiates, l'Association des Journalistes Parlementaires du Togo projette de faire éditer un guide portant sur le lexique des expressions utilisées au Parlement et d'organiser, dans un mois, un séminaire de formation à l'intention des journalistes.

Le bureau Exécutif de l'AJP Togo se compose comme suit :

Président : Germain POULI (Directeur de Publication TOGO REVEL)

1er Vice-président : Eric GATO (Rédacteur en Chef TV7-FREQUENCE 1)

2e Vice-présidente : Mme Eudoxie THEOPHANE (Directrice Générale TV2)

Secrétaire Général: Emile KOUTON (Correspondant AFP- Directeur Savoir News)

Secrétaire Générale adjointe: Mme Yolande LOVI- COLE (Journaliste RTDS)

Trésorier: Martin N'BATOU (Directeur Général Radio ZEPHYR)

Conseillers : -Jean Paul AGBOH AHOULETE (Directeur de Publication FOCUS INFO)

-Désiré KOMOU (Rédacteur en Chef Radio Lomé)

Paul KATASSOLI

Forum National de suivi du processus de justice transitionnelle UN PANEL D'ACTEURS SOCIO POLITIQUES REUNIS A LOME DEPUIS HIER

Le gotha de la société civile, d'acteurs politiques, de personnalités prestigieuses et religieuses est réuni depuis hier, et ce pour trois jours, à l'hôtel Sarakawa à Lomé, pour un forum national de suivi du processus de justice transitionnelle. C'est le ministre des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie chargé de la mise en œuvre des recommandations de la CVJR, Me Yacoubou HAMADOU qui a ouvert les travaux en présence de son collègue de la Justice, Koffi ESSAW, d'anciens présidents de l'Assemblée Nationale, d'anciens premiers ministres, des diplomates accrédités, des partenaires et de Mgr Nicodème BARRIGA, ancien président de la CVJR (Commission Vérité Justice et Réconciliation) et parrain du forum. Sont également présents à ce forum des experts en justice transitionnelle venus du Maroc, d'Afrique du Sud, du Rwanda, du Sénégal, du Ghana et du Sierra Leone.

Ce forum placé sous le thème « Le processus de réconciliation au Togo après les travaux de la VVJR : acquis, défis et perspectives »

est une initiative de la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité (PCJV) en collaboration avec le Centre de Droit Public de l'Université de Lomé. Pendant les trois jours, les participants au forum auront à réfléchir pour apporter le soutien nécessaire au gouvernement pour la mise en œuvre de la justice transitionnelle endéchée depuis 2009 avec la mise en place de la CVJR. Aujourd'hui, il est question de vulgariser et de disséminer les 68 recommandations qui accompagnent le rapport remis au Chef de l'Etat le 03 avril 2012. Ce à quoi s'emploie déjà la PCJV. Ce sera aussi l'occasion de dresser le bilan des actions du gouvernement dans la mise en œuvre de ses recommandations, de mesurer la frontière entre vérité et justice etc. Plusieurs conférences de haut niveau seront animées pendant ces trois jours sur des thèmes révélateurs par des personnalités des plus illustres à l'instar de Mgr BARRIGA, Pr Babacar GUEYE du Sénégal, Christophe COURTIN, Coordonnateur du PASORENA/UE, Pr Dodzi KOKOROKO de la

faculté de droit de l'UL, Me Jean Yaovi DEGLI, Me ATTOH-MESSAN, Me Brigitte ADJAMAGBOH-JOHNSON etc.

Pour Mme Kanny SOKPOH-DIALLO, présidente de la Plateforme Citoyenne Justice et Vérité, ce forum est l'occasion pour « la société civile d'évaluer ce qui a été fait jusqu'à ce jour ». Quand au Professeur Dodzi KOKOROKO, Directeur du Centre de Droit Public, il trouve que ce forum est l'occasion de « rêver notre pays », un Togo meilleur. Un rêve qui n'est pas illusion puisque obligation est faite d'agir. « Plus qu'un désir de réussir, c'est un refus catégorique d'échouer dans le processus de réconciliation », a-t-il déclaré.

Renouvelant la promesse de l'engagement inconditionnel du gouvernement à aller vers la réconciliation entre les fils et filles du Togo, le Ministre Yacoubou HAMADOU a rassuré les participants à ce forum sur la lenteur observée dans la mise en œuvre des recommandations de la CVJR qui ne minimise en rien la détermination du

gouvernement à aller de l'avant. Il a salué l'implication de la société civile à travers le PCJV et le Centre de Droit Public de l'UL pour leur implication dans ce processus qui nous concerne tous. « La société civile est dans son rôle en appelant les forces vives de la nation pour cette réflexion qui va constituer un nouveau départ dans ce processus », a déclaré le ministre HAMADOU.

Deux ans après la remise du rapport de la CVJR au président de la République, le gouvernement a procédé à la création du Haut Commissariat pour la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale et a confié la mise en œuvre des recommandations au ministre des Droits de l'Homme. Actuellement, le livre blanc est en cours d'élaboration.

La réconciliation étant à la fois une affaire individuelle et collective, il revient à chacun de faire sa part, comme à l'habitude de le dire Mgr Nicodème BARRIGA.

Paul K

L'UFC publie un mémorandum qui révèle les non-dits du processus qui a conduit à l'Accord historique avec le RPT

LES CONTESTATAIRES DE L'ANC ONT BEL ET BIEN PRIS PART A TOUTES LES DISCUSSIONS AVEC LE RPT

Le 9 février dernier, le Bureau Directeur de l'Union des Forces du Changement (UFC) a rendu public un mémorandum intitulé « Les raisons internes ayant retardé l'alternance politique pacifique au Togo ». Dans ce document aux révélations hautement explosives, l'UFC s'est finalement soumise à un devoir de vérité sur les négociations qui ont abouti à la signature en mai 2010 de l'Accord historique RPT-UFC, considéré par nombre d'observateurs comme la « Paix des Braves », une paix paradoxalement à l'origine d'une guerre sans merci, faite d'injure, de calomnies et de violences qui a conduit finalement la scission du parti de Gilchrist Olympio créée en 1992. Des révélations qui nous renseignent que les dissidents de l'UFC qui régissent aujourd'hui l'ANC, ont participé depuis juillet 2003 à toutes les négociations entre l'UFC et le RPT, dont les premières se sont tenues sous la houlette de la communauté Sant'Egidio près de Rome. Le mémorandum parle d'une participation active de tout le staff de l'UFC, dont en particulier Jean Pierre Fabre, Patrick Lawson, Georges Lawson, et Éric Armerding. Ces négociations ont connu plusieurs rencontres ultérieures, notamment le 28 juillet 2004, le 21 juillet 2005, le 10 novembre 2005. Nous laissons à l'appréciation de nos lecteurs ce déballage qui remet les pendules à zéro et qui relance le débat sur la probité morale de certains cadres dissidents de ce parti. Voici l'intégralité de ce mémorandum qui fera tâche d'huile dans l'histoire politique du Togo.

Introduction

Une tribune libre récemment publiée par Tido Brassier, ancien secrétaire général de la Fédération Internationale de l'ANC, met en lumière avec beaucoup de talent et force argument, l'impasse politique dans laquelle Jean Pierre Fabre a conduit l'ANC, fragilisant ainsi la dynamique entamée depuis 1992 par l'UFC en vue de l'alternance politique pacifique négociée au Togo sur le modèle de l'Afrique du Sud. Pour comprendre comment on en est arrivé à cette situation, il faut rétablir la vérité des faits au delà de la conjoncture politique actuelle analysée par Tido Brassier.

L'ANC on le sait est un parti politique issu de l'UFC. Tous ses membres ont tous été des militants de l'UFC. Qu'est-ce qui a donc justifié cette scission, organisée dans la violence verbale et physique, à travers une campagne de diabolisation, d'insultes et d'incitation à la vindicte ? Ses motivations étaient-elles d'ordre idéologique, politique ou personnel ?

Le but de ce mémorandum est de porter à la connaissance des électeurs togolais les informations dont ils ne disposent pas encore pour mieux comprendre comment les méthodes déplorées par Tido Brassier dans sa tribune ne constituent qu'un « bout de l'iceberg » de celles qui ont abouti à l'affaiblissement actuel de la marche héroïque du peuple togolais vers l'alternance politique pacifique après près d'un demi siècle de lutte.

Philosophie et ligne politique invariables de l'UFC depuis sa fondation

En effet, L'UFC dès sa fondation

le 2 février 1992, s'est engagée dans la conquête du pouvoir d'état par des moyens politiques, c'est à dire par la voie du dialogue, du compromis de la négociation et de la concertation avec le régime en place, mais avec exigence et sans concession. Cette ligne politique est clairement affirmée dans le projet de société, et abondamment exprimée par le président du parti devant toutes les audiences togolaises et internationales. C'est du reste, ce souci d'un règlement politique pacifique qui a amené l'UFC à s'engager dans plusieurs dialogues multipartites ou bilatéraux avec le RPT. Peu de temps après la création de l'UFC, Jean Pierre Fabre occupe à partir de février 1994 le poste de secrétaire général en intérim d'Elliott Ohin qui a dû s'exiler. A ce poste, il est membre de toutes les délégations de l'UFC au cours de négociations politiques multipartites ou bilatérales avec le RPT.

C'est cette volonté d'arriver à une alternance politique pacifique et négociée facilitant le vivre-ensemble qui a incliné notre parti à accepter d'entrer en négociation avec le RPT au lendemain du scrutin présidentiel de 1998 que le Président Gnassingbé Eyadema avait perdu. L'accord-cadre signé à Lomé en juillet 1999, était un compromis politique qui devait favoriser une transition politique pacifique et constituer pour le Chef de l'état togolais s'il quittait son poste, une garantie d'amnistie. La volonté de se maintenir coûte que coûte au pouvoir a conduit le Président Gnassingbé Eyadema à renier les engagements personnels qu'il avait pris dans le cadre de cet

accord, tout autant que la caution lui ayant été publiquement apportée par le Président Jacques Chirac à Lomé même. Ce reniement a conduit le Togo dans une impasse politique, car le pays a été soumis depuis lors à des sanctions économiques de la part de l'UE et de toutes les grandes puissances mondiales, pour déficit démocratique et non respect des principes de l'état de droit. Cette ligne politique a été assumée par tous les cadres du parti et Jean-Pierre Fabre qui occupe l'intérim du secrétaire général du parti y a pleinement adhéré. En charge de l'administration et de la mise en œuvre des résolutions du Congrès et des institutions du parti, il avait pour rôle de s'assurer de la formation des militants et de l'application de notre ligne politique. Du reste, tous les rapports établis par le secrétariat général mentionnent les démarches accomplies par le parti pour réaliser l'avènement de la démocratie et une alternance politique pacifique en utilisant les moyens du dialogue et de la prévention des conflits.

Historique et déroulement des multiples négociations ayant abouti à l'accord historique UFC-RPT-UNIR

Arbitrairement exclu de la compétition électorale en juin 2003, le président de l'UFC prendra alors son bâton de pèlerin pour plaider la cause du Togo devant les institutions européennes et onusiennes afin d'aider à renouer les fils du dialogue rompus au Togo, car les sanctions avaient été maintenues au lendemain de ces élections et les populations étaient durement éprouvées par cette situation d'embargo économique et politique. Ainsi, en juillet 2003, devant le

Parlement européen, le président de l'UFC plaide pour une solution pacifique de la longue crise politique que traverse le Togo par l'organisation d'un dialogue politique efficace au terme duquel une transition politique serait organisée et des garanties offertes au président Eyadema. Ces propositions vont aboutir à des consultations entre le gouvernement togolais et l'union européenne dans le cadre de l'article 96 de l'accord de Cotonou. Au terme de ces consultations, le Togo prendra 22 engagements en vue de réduire le déficit de démocratie et d'instaurer un véritable état de droit.

C'est également en juillet 2003 que débuta les négociations entre l'UFC et le RPT sous la houlette de la communauté Sant'Egidio près de Rome, avec la participation active de tout le staff de l'UFC, dont en particulier Jean Pierre Fabre, Patrick Lawson, Georges Lawson, et Éric Armerding. Ces négociations ont connu plusieurs rencontres ultérieures, notamment le 28 juillet 2004, le 21 juillet 2005, le 10 novembre 2005 (voir les pièces à conviction en annexe). C'est dans ce contexte que le Président Gnassingbé Eyadema décède. En pleine crise politique, les partis politiques sont en quête d'un modus vivendi pour renouer les fils du dialogue et aboutir à un consensus sur le cadre électoral et toutes les réformes institutionnelles et constitutionnelles nécessaires en vue de l'organisation des futurs scrutins au Togo.

Outre ces discussions bilatérales UFC-RPT sous la houlette de la communauté de Sant'Egidio, des rencontres bilatérales directes eurent lieu entre les deux partis. Ainsi, le 6

juin 2006 a eu lieu au domicile parisien du président de l'UFC une rencontre bilatérale directe dont Jeune Afrique a rendu compte dans son édition du 17 juillet 2006. Du côté de l'UFC, les chefs de délégation étaient Patrick Lawson et Éric Armerding. Quelques semaines plus tard, une nouvelle rencontre est organisée à Accra à laquelle participera Jean-Pierre Fabre (voir en annexe la pièce à conviction de l'article cité de Jeune Afrique).

Au terme de ces dernières discussions fut conclu un accord de partage de pouvoir entre les deux principaux partis togolais préfigurant déjà l'accord historique UFC RPT, et d'après lequel le poste de premier ministre devait revenir pour la première fois dans l'histoire du Togo à l'UFC en la personne de Patrick Lawson.

Outre ces discussions à Paris et à Accra, des rencontres bilatérales eurent lieu à Lomé et qui donnèrent lieu à des relevés de conclusions et des échanges de correspondance, comme la lettre très instructive du Président National de l'UFC au Président du Togo en date du 27 novembre 2007, qui jouit encore d'une actualité brûlante (voir en annexe). C'est aussi le cas du rapport rédigé par Patrick Lawson sur la rencontre du 22 novembre 2007 entre l'UFC et le RPT, révélant les ambitions ministérielles aux lendemains des élections législatives du 14 octobre 2007 de plusieurs dirigeants actuels de l'ANC qui font partie aujourd'hui des plus virulents détracteurs de la participation de l'UFC ou de l'opposition togolaise au gouvernement togolais (voir en annexe). L'objet principal de ces négociations est de résoudre des préoccupations partagées en vue d'un apaisement



MEMORANDUM DE L'UFC

LES RAISONS INTERNES AYANT RETARDE L'ALTERNANCE POLITIQUE PACIFIQUE AU TOGO (suite de la page 4)

politique au Togo. Ces négociations visaient la mise en place d'un accord politique bilatéral permettant la poursuite des réformes constitutionnelles et institutionnelles et in fine contribuer à l'avancée démocratique du Togo.

Incontestablement, la chronologie et l'accumulation de ces faits prouvent que l'accord historique UFC-RPT est l'aboutissement d'un long processus de négociations auxquelles ont activement pris part tous les cadres de l'UFC devenus aujourd'hui membres de l'ANC et les plus virulents détracteurs de cet accord historique du 26 mai 2010, présentant toutes ces démarches politiques comme une démarche personnelle du président de l'UFC, nonobstant le fait que selon nos statuts, une seule personne ne peut prendre une telle initiative qui engage la vie de tout un parti, voire de la nation. L'intoxication du peuple togolais sur cette base calomnieuse sous la responsabilité ouvertement

assumée des leaders de l'ANC relève incontestablement selon nous du reniement d'engagements moraux et juridiques dûment consignés par écrit, du parjure, de la trahison, du coup d'état, de l'ingratitude et du parricide. Il s'agit indéniablement d'ambitions personnelles au moyen de la manipulation et du mensonge, d'usage abusif et immoral des moyens modernes de communication, de la fausse rumeur et de la désinformation, de la confusion entre l'opinion et la vérité, la sincérité et la vérité, la fausseté et la vérité.

C'est toutefois l'ironie du sort de constater que le coup bas orchestré contre le président de l'UFC sous la forme d'une rumeur qui n'a pourtant jamais été fondée de perception par ce dernier de l'argent du RPT pour le prix de la trahison de la lutte du peuple togolais, se retourne aujourd'hui contre ses propres instigateurs. En effet, en reconnaissant publiquement avoir reçu de la part du pouvoir RPT/UNIR, la somme de 240 millions de FCFA, le double

selon des rumeurs, dans tous les cas sans commune mesure avec les indemnités de dédommagement de 27 millions de FCFA imposées au gouvernement togolais par un jugement de la cour de justice de la CEDEAO, et en ayant caché cela depuis le dialogue de juillet 2013 entre le gouvernement, le CST et l'Arc-en-ciel, dont le communiqué final a mentionné sans détail « le règlement définitif de la question des 9 députés ANC », ces plus hauts dirigeants concernés de l'ANC entretiennent eux-mêmes auprès des militants de leurs partis et des électeurs togolais les soupçons d'achat de conscience et de trahison de la lutte du peuple togolais pour l'alternance politique.

Quelque soient les soupçons et les anathèmes jetés par le passé ou aujourd'hui par les uns sur les autres, nous estimons que la réconciliation de la grande famille politique de l'opposition togolaise, que le Président National de l'UFC a appelée de ses vœux dans son message du Nouvel an 2014, et qui est un

des préalables, à côté de l'alternance politique pacifique négociée comme en Afrique du Sud, à la réconciliation nationale durable comme en Afrique du Sud, à laquelle voudrait contribuer efficacement « la paix des braves togolais » du 26 mai 2010, doit se construire sur les fondations de la vérité et sur la dissipation des ténèbres des fausses rumeurs, des soupçons et des malentendus par la lumière de la vérité.

Conclusion

C'est à cette fin que nous avons tenu à rendre publiques à l'attention des électeurs togolais dans l'annexe du présent memorandum les pièces à convictions que constitue la sélection présentée des comptes rendus des diverses négociations citées, avec la mention explicite des négociateurs de l'époque de l'UFC qui prétendent cacher aujourd'hui aux électeurs togolais leurs ambitions politiques et ministérielles de toujours dûment consignées par écrit dans les documents

publiés.

Force est de reconnaître que la stratégie de « l'alternance politique pacifique négociée au Togo comme en Afrique du Sud », mise en œuvre sans complaisance ni compromission, mais avec toute l'intelligence, la sagesse, le tact, le travail, la détermination exigés par le concept traditionnel éwé de « Ayé », comme le Président National de l'UFC cherche à le mettre en œuvre depuis 1999, est la seule stratégie permettant au peuple togolais de couronner par la victoire finale sa lutte héroïque pour l'alternance politique pacifique au Togo comme en Afrique du Sud, après près d'un demi-siècle de lutte.

L'ETERNEL BENISSE LE TOGO!!!
ABLODE ! ABLODE ! ABLODE
GBADJA!!!

Fait à Lomé, le 09 février 2014
Pour l'UFC,

Le Bureau Directeur



COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA SAINT VALENTIN, ELLE ORGANISE UNE CARAVANE DENOMMEE CARAVANE DU BONHEUR. DU 13 AU 27 FEVRIER, CETTE CARAVANE S'ARRÊTERA AUX POINTS SUIVANTS POUR UNE ANIMATION DE VENTE :

Jeudi 13 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Vendredi 14 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Samedi 15 Février	Marché d'AKODESSEWA
Lundi 17 Février	Agoe ZONGO- Togblékopé-Adétikopé
Mardi 18 Février	Agoe ASSIYEYE-Camp FIR
Mercredi 19 Février	Carrefour CENTENAIRE BAGUIDA
Jeudi 20 Février	Agoe VAKPOSSITO-Kossigan-ENTREPRISE DE L'UNION
Vendredi 21 Février	Bè-CHATEAU-Marché de Bè
Samedi 22 Février	Grand marché HEDJRANAWOE-KEGUE
Dimanche 23 Février	PLAGE de Lomé
Lundi 24 Février	Marché d'ADIDOGOME
Mardi 25 Février	ADAKPAME
Mercredi 26 Février	AGBALEPEDO-TOTSI-DJIDJOLE
Jeudi 27 Février	GRAND MARCHE DE LOME

PENDANT CETTE CARAVANE, DECOUVREZ LE PACK ILLICO CLASSIC « CARAVANE DU BONHEUR ». CONTRE 11 800 F CFA, VOUS AVEZ UN ILLICO CLASSIC, UNE CARTE SIM ET 1000 F CFA DE CREDIT. PENDANT LES 5 MOIS QUI SUIVRONT VOTRE ACHAT, A CHAQUE FOIS QUE VOUS RECHARGEZ 1000 F CFA DE CREDIT, VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT 1000 F CFA DE CREDIT LE MOIS SUIVANT. TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 112 !
LA DIRECTION GENERALE

La Brasserie BB Togo fête ses 50 ans LE VILLAGE CASTEL BEER AMENAGE POUR LE BONHEUR DE LA CLIENTELE



Créée le 04 mai 1964, la Brasserie BB Togo fête cette année, son jubilé d'or. Les activités marquant les célébrations de ces 50 ans, dévoilées le 05 février dernier par le service commercial et marketing s'étendent sur toute l'année.

Ces activités sont, pour l'essentiel, orientées vers la promotion des produits BB, vers la clientèle et les membres du personnel.

A l'endroit de sa clientèle, la Brasserie anime depuis le 05 février dernier le Village Castel Beer situé sur la plage de Kodjoviakopé, à 200 kilomètres de la frontière Togo-Ghana. C'est un espace aménagé avec 6 points de vente qui offre aux visiteurs des produits BB. Cet anniversaire est aussi l'occasion pour la Brasserie de célébrer l'unité entre les peuples ; raison pour laquelle le village fait la promotion de la Castel dont le slogan est « One people one Beer ».

Le point culminant des activités marquant la célébration du cinquantenaire seront autour des mois d'avril et de mai. A l'occasion de la fête de

l'indépendance du Togo, le 27 avril, la BB Togo va changer l'habillage de la Pils pour en faire une fierté nationale et une identité togolaise. Le cinquantenaire est aussi marqué par une nouvelle signature : « Le goût de la qualité depuis 50 ans », un nouveau logo, un clip et un spot.

Les fournisseurs, partenaires et grossistes de la Brasserie seront également à l'honneur lors des activités marquant le jubilé d'or de la BB. Les grossistes pourront à l'issue d'une compétition, gagner des séjours au Brésil pour suivre la coupe du monde courant mois de juin. En octobre, ce sera le tour des clients âgés de 50 ans de se voir honorés à l'occasion de la fête de la bière qui, cette année, aura un goût particulier.

En interne, les festivités du cinquantenaire sont marquées par une convention à l'intention du personnel, tenue du 06 au 08 février à Cotonou, sur le thème « je suis agréable comme mes produits ». Il y aura entre autre la célébration des employés âgés de 50 ans et une fête spéciale du 1er mai.

Le cinquantenaire de la Brasserie, c'est aussi l'occasion pour la société de voler au secours des populations locales à travers la réalisation d'infrastructures socio communautaires de base.

Signalons qu'en 50 ans d'existence, la Brasserie BB Togo dispose de trois usines ; à Lomé, Kara et Anfoin avec plus de 600 employés. Elle a, à son actif, 9 gammes de bières, 15 marques de boissons gazeuses, 1 boisson iso tonic, 1 boisson énergisante, 1 eau minérale, plusieurs marques de vin fin et 2 marques de champagnes.

Paul KATASSOLI

Bilan de parcours SATISFAITE DE SES ACTIVITES, L'AMEESKO SUR LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans le souci d'apporter leur pierre à la construction de leur milieu, les jeunes de Kouvé se sont rassemblés en AMEESKO, Amicale des Elèves, Etudiants et Stagiaires de Kouvé. Après 4 ans de partenariat avec l'Amicale des Ressortissants de Kouvé à Lomé (AMRIKOLE), les responsables et militants de l'AMEESKO se sont réunis hier à Lomé pour faire le bilan des activités réalisées jusqu'à ce jour puis plancher sur les perspectives d'avenir.

Selon le président de l'AMEESKO, M. Amen Bom GOUNOU, le bilan est positif mais d'autres défis sont à relever. L'AMEESKO avec l'appui de l'AMRIKOLE a pu créer une bourse de 3e cycle pour les étudiants membres de l'amicale qui remplissent les critères. Depuis 2011, les frais d'inscription des membres actifs de l'amicale qui mettent leurs vacances au profit des élèves à Kouvé sont pris en charge par l'Amicale. De 80 étudiants en 2011, le nombre des étudiants dans ce cas a atteint 112 en 2013. Il faut également mettre à l'actif de l'amicale la transformation des cours de vacances en vacances utiles avec au programme des cours pédagogiques, l'initiation à l'informatique, excursions et la distribution des kits scolaires aux élèves participants à la clôture



des vacances utiles. Cette amicale a pu décrocher de l'emploi à 6 de ses membres et jeunes diplômés. L'AMEESKO œuvre désormais dans toute légalité. Doté d'un siège elle a obtenu son récépissé délivré par le ministère de l'Administration Territoriale. Elle est également membre du Conseil National de la Jeunesse depuis Janvier 2014.

En plus de la longue liste des réalisations, l'AMEESKO prévoit dans l'avenir pallier le problème de logement des étudiants laborieux de Kouvé à Lomé. Le bureau a alors fait un projet qui est en étude auprès des supérieurs de l'AMRIKOLE. La phase de réalisation est prévue pour les semaines à venir. D'autres projets dont une visite sur l'Université de Lagon à Accra et des négociations pour des partenariats avec des institutions

tant nationales qu'internationales.

Comme dans tout groupe organisé, il y a de petits problèmes qui minent l'AMEESKO. Le président a alors profité de l'occasion pour demander à ces membres de rester vigilant contre tout mauvais vent qui soufflera sur l'amicale. Il a également rappelé aux membres que le but de l'AMEESKO est d'amener les membres à réfléchir et à cultiver l'entraide afin de participer à la construction de préfecture de Kouvé. L'AMEESKO a plus d'une cinquantaine d'années d'existence mais elle a connu un éclat particulier ces quatre dernières années avec son partenariat avec l'Amicale des aînés, AMRIKOLE.

LK

Port Autonome de Lomé LES DOCKERS FACE A LEUR DESTIN

Depuis le début de l'année 2014, une grogne légère s'élève depuis les quais du Port Autonome de Lomé. Les dockers réclament de meilleures conditions de travail et de vie. Selon nos informations, ils sont ceux qui abattent la plupart des tâches. Par endroit, ils remplacent les agents permanents qui sont de moins en moins nombreux et de plus en plus âgés. Cependant, leur rémunération laisse à désirer. Ils sont pointés à 239,95 francs l'heure, soit 1887,6 par jour à raison de 8 heures de travail par jour. Avant la grève de 1993, le docker était payé à 700 francs par jour. Pourtant, les dockers déclarent que les sociétés qui affrètent les navires payent 9000 francs par docker. Suite à des tracts distribués en début du mois de février, la Direction du Port a reçu, le 04 février dernier les représentants syndicaux qui ont présentés leur plateforme avec un nouveau statut et la revendication d'une augmentation de 50% sur le pointage. Pour toute réponse, le DG aurait demandé une simulation sur 1000 employés pour évaluer les répercussions d'une telle augmentation. A la suite de cette simulation, il aurait annoncé une augmentation de 10% et promis de faire étudier le nouveau statut par un inspecteur du travail avant de le soumettre au ministère du travail pour aval. Ce nouveau statut, en dehors de l'augmentation du pointage revendique un salaire régulier, des congés payés et de meilleures conditions de travail. On dénombre à ce jour environ 3000 dockers dont 2500 réguliers et entre 300 et 800 fixés à des postes. Ils dénoncent une politique de deux poids deux mesures et reprochent à l'administration portuaire de ne pas prêter une oreille attentive à leur souffrance pourtant viscérale.

Pablo ZOUBE

Augmentation des prix des produits pétroliers LE GHANA N'ECAPPE PAS AU PHENOMENE

Le Ghana a révisé le prix des produits pétroliers à la hausse quelques semaines après la hausse des prix de ces produits au Togo. Pendant que les associations des consommateurs au Togo gesticulent encore contre la dernière hausse des prix tout en prenant l'exemple des pays voisins où le prix était stable, le Ghana emboîte le pas au Togo avec des augmentations que la population ghanéenne digère aussi avec peine. Selon le site d'information ghanéen www.spyghana.com, l'Autorité Nationale du Pétrole (ANP) a augmenté de 3% le prix de l'essence. Il est alors vendu à 240,00 pesewas soit environ 600 CFA Par litre. Le diesel a connu une augmentation de 3,31% pendant que le prix du gaz de

pétrole liquéfié est resté statique. Il faut ajouter que le prix du kérosène au Ghana a augmenté de 1,24 également selon ce site ghanéen. Suite à cette augmentation, les responsables des conducteurs tiennent déjà des réunions pour discuter d'une éventuelle augmentation du prix de transport. Selon certaines sources on assiste déjà à la flambée des prix des produits de premières nécessité et même de l'eau. « Ils ont encore augmenté tout au Ghana. Même l'eau de puits, on achète un bidon de 30l à 50F ou 60F CFA », nous a confié un togolais résidant au Ghana. Le phénomène de vie cher et la flambée des prix des produits pétroliers ne touchent pas que le Togo. Cette flambée pourrait même s'étendre à d'autres pays de la sous-région.

Hubert LENOIR

Célébration de la Saint valentin TOGOCEL AU CŒUR DE L'EVENEMENT



Depuis la célébration de ses 15 ans d'existence, la maison leader en téléphonie, Togocel ne cesse de marquer les grands évènements qui se déroulent au pays et précisément à Lomé. Avec la nouvelle décoration du carrefour boulevard 13 janvier-avenue de la Libération et un grand spectacle prévu le 16 février prochain, la fête de l'amour se fête avec pompe à Lomé grâce à Togocel. Depuis son érection en décembre 2012, la crèche de l'ex fontaine lumineuse est devenue un indicateur d'évènements dans la

capitale Lomé. Dans cette optique, la crèche fête en période de la nativité a rapidement fait place en ce mois de février à une décoration aux couleurs rouge et blanche. Ces couleurs annoncent alors la fête des amoureux, le saint valentin. Tout comme à l'accoutumée, Togocel met les moyens pour que l'ingéniosité des décorateurs ne laisse pas indifférents les passants à ce carrefour. En plus de cette décoration qui donne plus d'éclat la célébration du Saint Valentin, un grand spectacle riche en couleurs va

se produire le 16 février prochain à partir de 16h pour marquer cette fête.

Célébré chaque 14 février, Togocel fait durer la fête de l'amour de deux jours. En effet, son espace aménagé à la plage, « Togocelplage » accueille plusieurs grands spectacles en un le 16 février sous le nom « comptoir du rire ». Il y aura précisément de la musique avec les artistes en vogue au Togo. Almok, Papou, Lauress, Tache Noir, Toto Patrick et les slameurs Efy et Kaporal Wisdom y sont fermement attendus. L'autre attraction de la soirée est l'humour. En plus de la crème des humoristes togolais invités, Gogoligo, Professeur Abawe, Giovane, Adjaho Junior, sergent Azoti... le grand cadeau de la soirée est la présence de l'humoriste ivoirien Adama Dahico. Au cours de la même soirée, un aura également la découverte du jeu « amis invisibles » organisé par Togocel.

Avec ce spectacle, le leader de la téléphonie mobile entend offrir une meilleure fête de Saint Valentin aux amoureux. Entre Togocel et ses clients, ce n'est qu'une histoire d'amour. L'organisation de cette fête est indirectement, l'expression du grand amour entre elle et ses clients.

Londou KAWANA

4 février 2004 – 4 février 2014 LE RESEAU SOCIAL « FACEBOOK » A 10 ANS

Parti d'un trombinoscope qu'il avait conçu au préalable pour les seuls étudiants de son université de Harvard, Mark Zuckerberg, le fondateur principal de Facebook est parvenu à connecter plus d'un milliards de personnes à travers le monde. Depuis le 4 février, au-delà de Mark Zuckerberg et son équipe, c'est tous les bénéficiaires qui célèbrent le dixième anniversaire de ce réseau.

Comme un simple jeu d'enfants, c'est avec stupéfaction que Mark et son équipe constatent la réussite et l'ampleur qu'a prise le réseau Facebook. « Quand je m'arrête sur les dix dernières années, je me pose une question: est-ce vraiment nous qui avons créé tout ceci ? », a-t-il écrit sur sa page personnelle. En effet, le réseau engrange des sommes énormes à l'initiateur qui aujourd'hui est devenu un jeune milliardaire de la planète. Facebook est devenu une grande entreprise mondiale affichant plus de 150 milliards de dollars de capitalisation boursière. 10 ans d'existence ont été certes marquées par des hauts, des bas, des difficultés à surmonter mais les initiateurs sont arrivés à faire de leur projet une success story.

En dehors des revenus que rapportent Facebook à l'initiateur et son équipe, les internautes ont de bonnes raisons de s'y intéresser. Facebook permet à certaines sociétés de faire une publicité gratuite de leurs produits ou services et de traiter des affaires avec des clients. Les

sites d'informations en ligne et les bloggeurs au Togo se servent aussi de ce réseau pour faire lire leurs dépêches aux internautes.

Des ordinateurs traditionnels à l'apparition des Smartphones et des tablettes électroniques, un nombre important d'internautes se connecte par jour sur ce réseau. Des discussions entre connaissances, débats politiques, insolites, dragues... bref plusieurs activités détournent désormais l'homme des ennuis sur ce réseau social. Pour certaines internautes, l'homme n'a plus besoin d'avoir la compagnie humaine pour chasser l'ennui. Les réseaux sociaux à l'instar de Facebook peuvent accomplir valablement cette mission. L'initiateur de Facebook s'estime alors heureux pour avoir pu « rendre service à tant de gens ». Même avec la réussite que connaît ce réseau, il promet que le meilleur reste à venir.

Il faut cependant souligner que les réseaux sociaux dont Facebook sont des vecteurs de rumeurs. Les informations que publient parfois les internautes dans des groupes de discussion ne sont pas toujours vérifiées. Les visiteurs de ces réseaux s'ils veulent avoir la bonne information doivent alors se tourner vers les médias qui sont régis par les règles d'éthique et de déontologie.

Hubert LENOIR

La boisson au quotidien L'ALCOOL, DU FLEAU A L'OPIUM

L'alcool est de plus en plus consommé par une bonne partie de la population aujourd'hui. Les bars et points de vente de boisson locale, le tchouk et du sodabi ne désemploient pas. Pendant longtemps considéré comme l'apanage des personnes adultes, l'alcool gagne de plus en plus les jeunes et même les adolescents.

En dehors de la consommation de la bière surtout les weekends, les cabarets de vente de sodabi connaissent une affluence à tous les moments de la journée. Déjà le matin, ils sont nombreux à s'orienter vers ces cabarets. L'exercice est souvent repris en fin de journée. Ils sont nombreux, ces jeunes fonctionnaires et surtout des

conducteurs de Taxi-moto qui font escale derrière les rideaux blancs comme on le dit souvent pour prendre quelques gorgées avant de vaquer à leurs occupations journalières.

Cette consommation abusive d'alcool n'est sans conséquences sur les consommateurs et la population. Les insultes dans la circulation jusqu'aux affrontements physiques et des bagarres dans les foyers, les conséquences sont énormes et néfastes. Quand on se rend compte que le sodabi aujourd'hui n'est plus fait à base du palmier mais avec du fer, Certains crimes sont commis juste parce que les auteurs ne sont pas maîtres d'eux-mêmes. L'alcool

provoque aussi des accidents de circulation et constitue un danger majeur pour les consommateurs et leurs voisins, surtout quand on se rend compte que l'alcool livré sur le marché actuellement est de qualité douteuse.

Il existe des gens qui prétendent que l'alcool les aide à oublier leurs soucis, ce qui est un faux problème car oublier ses soucis ne veut pas dire qu'on n'en a plus. Au contraire la consommation de l'alcool peut augmenter les soucis.

L'alcool n'est certes pas interdit, mais son abus est très dangereux pour le consommateur, il peut constituer un danger pour la société. À consommer avec modération.

Denis GOSSOU

Jeux Olympiques de Sotchi APRES L'ELIMINATION DE MATHILDE-AMIVI PETITJEAN LES ESPOIRS TOGOLAIS REPOSENT SUR ALESSIA AFI DIPOL



Les sportifs du monde entier sont en fête depuis quelques temps. En effet, ils sont en Russie précisément à Sotchi dans le cadre des Jeux olympiques d'hivers. A ces jeux, le Togo est représenté par deux skieuses, Mathilde-Amivi Petitjean et Alessia Afi Dipol. Les togolais comptaient alors sur ces deux ambassadrices pour obtenir au moins une médaille après celle de Benjamin Boukpeti mais l'une d'entre elles est déjà éliminée.

Après l'exploit de Benjamin Boukpeti aux Jeux Olympiques de Beijing qui est arrivé à décrocher la médaille de bronze dans le Canoe kayak, les togolais nourrissent l'ambition de décrocher au moins une médaille à chaque JO. Le seul Togolais médaillé aux JO n'est pas arrivé à rééditer l'exploit aux JO de

Londres mais le Togo n'a pas pour autant perdu le goût des médailles olympiques. Cette année, elles sont deux vaillantes ambassadrices sur lesquelles le Togo compte pour enrichir palmarès olympique. Mathilde-Amivi Petitjean a malheureusement fini sa course hier dans l'épreuve du 10 km classique. Pour elle, l'important n'était pas de décrocher une médaille mais de prouver que le Togo ou il ne neige pas peut faire aussi des sports de glisse. Alessia Afi Dipol quant à elle va se défendre en ski alpin. Le Togo est un pays d'Afrique Sub-Saharienne mais c'est en Sky que le Togo compte faire ses preuves.

Benjamin Boukpeti est arrivé à décrocher la médaille dans une discipline peu connue au Togo. C'est même son succès qui a amené bon nombre de togolais à découvrir ce sport. Aujourd'hui, les regards sont tournés vers un sport non pratiqué au Togo. C'est de bonnes guerres si les Togolais de la diaspora hissent haut le drapeau national mais les efforts doivent être faits pour qu'à l'avenir, le Togo puisse avoir des représentants dans des disciplines bien connues de la population. Pour l'heure la boxe connaît une évolution, les autres disciplines comme la nage, la course, tennis... doivent être revalorisées pour qu'à la longue être des disciplines dans lesquelles le Togo sera présent pour accroître sa chance de revenir avec des médailles.

Hubert LENOIR

AVIS DE DECES

La famille AMANA à Lama-Bou, Kétau, Blitta, Lomé, Dapaong et Paris,
La famille AWESSO à Tcharé-Wiyamdé, Kara, Kétau et Lomé
Vous prient de bien vouloir participer aux cérémonies de commémoration du 10ème anniversaire du décès de leur très chère et regrettée mère :



AMANA Atchidè Thérèse, née AWESSO
rappelée à Dieu le 29 janvier 2004

Programme des cérémonies

Samedi 22 février 2014

17h : Arrivée des invités à Kétau, maison Amana face à l'école Kétau-Marché

- . vin d'honneur
- . chants et danses traditionnelles

18h30 : Veillée de prière en la mémoire de la défunte

19h30 : Dîner suivi de chants religieux (chorales de Kétau) puis d'un concert musical d'artistes togolais.

Dimanche 23 février

7h : Messe en l'église Croix Glorieuse de Kétau

9h : Réception au domicile de la famille AMANA à Kétau

12h : Déjeuner

14h-19h : Chants religieux et danses folkloriques

DU NOUVEAU AU TOGO, **LE DECODEUR SKA TELECOM**



*UNE CENTAINE DE CHAÎNES GÉNÉRALISTES,
UNE DIZAINE DE CHAÎNES CHRÉTIENNES,
PLUSIEURS CHAÎNES SPORTIVES
ET UNE MULTITUDE DE RADIOS...*

**SPECIALE
PROMOTION**

*du 10 Février
au 10 Avril 2014*

**25.000
F CFA**



*FIN, MINIATURISÉ, PERFORMANT, SUBTIL, LÉGER,
CAPABLE DE PLUSIEURS HEURES D'ENRÉGISTREMENT NO STOP,
LE DÉCODEUR SKA TÉLÉCOM EST DISPONIBLE
CHEZ NOS DISTRIBUTEURS AGRÉÉS*

SANS ABONNEMENT ET SANS ENGAGEMENT,

ZAPPEZ!
à ZERO franc !

Contacts:

00228 22 51 65 90 /
90 07 53 23 / 97 19 79 93